



Association de Défense des Riverains de l'Aéroport de Bâle-Mulhouse

Saint-Louis, le 8 mars 2016

Monsieur Pascal Lelarge
Préfet du Haut-Rhin
7 RUE BRUAT
68020 COLMAR

Plan de Développement de l'aéroport de Bâle-Mulhouse Plan Sectoriel de l'Infrastructure Aéroportuaire (PSIA) suisse Rapport annuel de la politique aéroportuaire (LUPO) suisse

Monsieur,

Le Conseil Fédéral a publié récemment son rapport annuel sur la politique aéronautique suisse (Bericht 2016 über die Luftfahrtpolitik der Schweiz, LUPO 2016), dans lequel il met l'accent sur la saturation des aéroports nationaux de Zurich et Genève. L'aéroport de Bâle-Mulhouse y est présenté comme le seul aéroport « national » pouvant encore augmenter son trafic.

Il y est également clairement indiqué que le PSIA fixe les capacités de Bâle-Mulhouse et Berne veut contrôler son développement, car il en va de la compétitive des aéroports suisses.

Selon le PSIA, le nombre de mouvements à Bâle-Mulhouse peut être augmenté jusqu'à 147000 mouvements sans troisième piste. Il faut considérer ce chiffre comme un objectif concret et non comme valeur théorique.

Le nouveau Directeur de l'aéroport, M. Suhr, qui a travaillé précédemment à l'Office Fédéral de l'Aviation Civile (OFAC), affirme d'ailleurs sans ambiguïté que sa mission est le développement économique.

Le manque de concept pour les procédures et les trajectoires permettant une augmentation aussi importante des mouvements inquiète les riverains. Le scénario 3b contenu dans le PSIA prévoit une utilisation accrue de la piste est-ouest, mais cela n'est pas compatible avec la composition actuelle de la flotte des aéronefs.

Avec le raccordement ferroviaire la Suisse poursuit clairement son but de transférer des passagers des grands pôles urbains que sont Zürich et Bern. Indirectement, cela correspond bien à un transfert vers Bâle du trafic qui ne peut plus être absorbé par l'aéroport de Zürich.

De plus, l'inégalité de traitement des riverains des deux pays concernant les restrictions de trafic est devenue intolérable et sans fondement. Ainsi les atterrissages par le sud (ILS 33) sont limités à moins de 10% des atterrissages

totaux et les vols directs vers le sud à 8 par jour. Le repos nocturne est de 9 heures au-dessus de Bâle (entre 22h et 7h) et seulement de 5 heures (entre 24h et 5h) pour les riverains français.

Si rien n'est entrepris, une augmentation drastique des nuisances côté français, dues aux activités aéroportuaires à Bâle-Mulhouse, est à prévoir inéluctablement. De ce fait nous demandons une analyse d'impact environnemental comme les règles de la Conférence du Rhin supérieur le préconise (ou la Convention d'Espoo - Convention EIE), et la réalisation d'un Plan de Prévention du Bruit (PPBE) à la mesure des enjeux environnementaux et sanitaires. Les nuisances doivent être limitées et réparties de façon égale pour tous les riverains. Enfin, il est nécessaire de tenir compte pour ce futur développement des évolutions technologiques des avions, de l'augmentation significative du trafic ainsi que de l'urbanisation qui ont profondément évolués ces dix dernières années.

Après la publication du rapport sur la politique aéroportuaire de la Suisse, et les conséquences prévisibles pour les riverains, il serait incompréhensible qu'une telle étude ne se fasse pas. Son but n'est pas d'empêcher le développement raisonné et durable de l'aéroport, mais de fournir une base factuelle pour la définition de nouvelles trajectoires et de nouvelles procédures aéroportuaires.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

Bruno Wollenschneider
Président

Copie :
Membres du Conseil d'Administration de l'aéroport
Mme Barbara Horlacher, Service Environnement
Mme Patricia Schillinger, Sénatrice
Mme Catherine Troendle, Sénatrice
Mr Jean-Luc Reitzer, Député,
Mr Alain Girny, CA3F
Mr Zoellé, Maire de Saint-Louis
Mr Gaston Latscha, Maire de Hésingue
Mr Thomas Zeller, Maire de Hégenheim
Mr Jean-Paul Meyer, Maire de Blotzheim
Mr Jacques GINTHER, Maire de Bartenheim
Eurodistrict Trinational de Bâle
Conseil Consultatif de l'ETB
DGAC Strasbourg
ACNUSA
Alsace Nature Mulhouse